

Le monde de la nuit, c'est notre affaire !

>> Dossier Le climat
> (page 2-3)



Édito

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion pour beaucoup de passer du temps à la maison, en famille. L'habitat apparaît plus que jamais comme un refuge confortable et inaltérable. Nous prenons soin de notre intérieur, pour nous-mêmes pour recevoir les gens qui nous sont chers.

Ce lien intime entre l'homme et son habitat, le Parc a souhaité l'interroger en faisant du « **domicile adoré** » sa thématique principale pour l'année 2013. Au-delà de la décoration, du choix des meubles et des matériaux de construction, le rapport de l'homme à son habitation interroge le lien à notre environnement, notre rapport à la nature.

Tout au long de l'année, le Parc vous proposera des rendez-vous et animations pour tout public autour de l'habitation. Dès le mois de mars, l'exposition « **La cabane, maison rêvée ?** » vous plongera dans l'univers de cette construction que nous avons tous expérimentée, enfants. Une conférence sera animée par Dominique Bachelart, chercheur, sur ce thème et des artistes plasticiens éveilleront le regard des



visiteurs à travers leur interprétation de la cabane. L'habitat promet donc d'être un sujet passionnant car il fait sens pour chacun d'entre nous.

Cet habitat, nous nous y réfugions aussi la nuit tombée. À la lumière de la lampe, nous nous éloignons de l'obscurité qui s'installe. Je vous invite à parcourir dans ce nouveau numéro de l'Echo du Parc, le thème fort de l'année 2012 : **le Monde de la nuit.**

Qu'il s'agisse de la protection de la faune nocturne, de la pollution lumineuse ou de l'organisation d'un événement grand public associant manifestations culturelles et animations festives, le Parc prouve une fois de plus que la nuit foisonne de vie et regorge de beauté.

Je vous souhaite à tous et très sincèrement, une excellente année 2013 !

Jean-Michel MARCHAND
Président du Parc

>>> Interview

Cinq questions à Isabelle ANDRILLON

Conseillère municipale en charge du développement durable à la Ville d'Andard

>>> Votre commune a été labellisée Village Etoilé, pouvez-vous nous préciser les dispositions qui ont été prises (extinction de l'éclairage ...) ?

Andard a participé au concours national Villes et Villages Etoilés mis en place par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) en 2011. Notre commune s'est vue attribuer 3 étoiles sur les 5 maximales (pour une durée de 2 ans).

J'ai été accompagnée dans ce projet par Jacques Dalibard (adjoint en charge de la voirie et des espaces verts) et d'Hervé Couronné (membre du Comité Développement Durable). Nous avons passé en revue, un à un, les 273 points lumineux d'Andard et les avons classés par type de sources lumineuses, orientation des flux de lumière ...

>>> Interview complète p.4 <<<

»»» Dossier

Le monde de la nuit



Cette année, le Parc naturel régional s'est engagé dans la préservation et la valorisation du « Monde de la nuit ». Les chauves-souris, surprenants petits mammifères volants, ont d'ailleurs été l'objet de toutes les convoitises ! En plus d'opérations de sauvegarde et d'inventaire sur le territoire, le Parc a animé des ateliers, des soirées nocturnes et conçu une exposition qui leur était consacrée. Le sujet a passionné le public, tout comme la fête du Parc, en septembre dernier. Le monde de la nuit s'est alors dévoilé sous toutes ses formes aux habitants. Une sensibilisation en faveur de la nuit qui trouve un écho dans certaines communes du Parc qui ont souhaité lutter contre la pollution lumineuse en réduisant leur éclairage public. Et quand la pollution nuit, on agit...

» Fête du Parc : le Monde de la Nuit

Un public familial au rendez-vous. 1200 personnes s'étaient donné rendez-vous samedi 29 septembre à la Chevalerie de Sacé pour découvrir le Monde de la nuit.

C'est dans une ambiance très familiale et décontractée que s'est déroulée la 2^{ème} fête du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine,

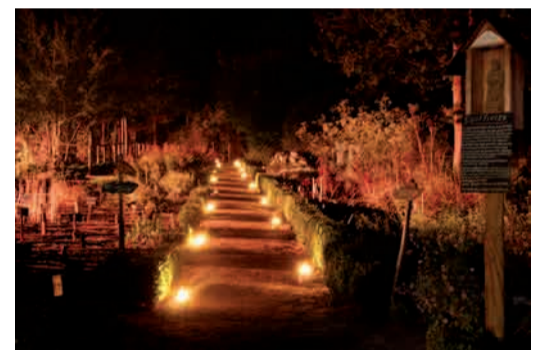


samedi 29 septembre à Brain-sur-Allonnes sur le site de la Chevalerie de Sacé. De 16h à 23h, petits et grands ont pu profiter d'animations originales et ludiques : parmi lesquelles la création d'une œuvre collective à partir d'éléments naturels ou

encore un atelier photo « light painting », pour des prises de vue sur fond de jeux de lumière.

Pas à pas, du crépuscule à la nuit profonde

Les visiteurs ont profité de la forêt pour vivre des temps forts lors de balades accompagnées. Ainsi, des thèmes comme « la forêt mystérieuse », « les traces et indices » ou encore « les chauves-souris » ont fait le plein ! Une fois la nuit tombée des sorties étaient proposées pour se faire délicatement peur ou apprendre à vivre avec la nuit.



Un questionnaire a permis de recueillir l'avis des participants, très enthousiasmés par la variété des animations proposées.

Avec cet événement, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine souhaitait proposer une nouvelle approche du monde nocturne, au-delà des appréhensions. Mystère, Miss Terre donne rendez-vous au public dans deux ans avec un nouveau thème, pour d'autres moments de partage et de nouvelles émotions !

» Protéger les chauves-souris, des mesures concrètes mises en place



Grilles et portails permettent de limiter le dérangement des chauves-souris

Le Parc a financé en 2012 la pose de 5 systèmes de protection de gîtes à chauves-souris. Ces portails ou grilles sont installés la plupart du temps chez des particuliers à l'entrée de cavités. Ils permettent de réduire les nuisances pour ces mammifères, notamment lors de la période cruciale de l'hibernation. L'installation est précédée de la signature d'une convention qui régit les pratiques offrant une protection optimale pour les chauves-souris.

M. Claude Bourdais, propriétaire d'une maison à Rigny-Ussé a fait appel au Parc récemment.

« J'ai accepté la pose de ce portail dans le cadre d'une convention avec les acteurs concernés : Parc, Ligue pour la Protection des Oiseaux et Spéléo club de Touraine étaient en cohérence pour la protection des chiroptères dans ces cavités. Ce portail empêche l'accès des personnes extérieures. Cette action n'a pas changé mon intérêt personnel pour ces animaux, je suis très ouvert à tout ce qui



touche la nature et sa protection. Comme disait Antoine de Saint-Exupéry, « Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Je suis attentif aux inventaires réalisés annuellement et je respecte autant que faire se peut la convention qui dorénavant nous lie ».

En 2013, le Parc et la LPO poursuivent le travail d'inventaires. Si vous accueillez dans votre commune ou votre propriété des colonies de chauves-souris, contactez le Parc !

Pour poursuivre son travail de sensibilisation auprès des habitants, le Parc a également conçu une exposition sur les chauves-souris intitulée « Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers ». Elle est gratuitement à disposition de toutes les communes du Parc qui souhaitent faire découvrir autrement les particularités de ces mammifères volants et balayer les idées reçues. Conditions d'emprunt : auprès de Christèle Bulot, chargée de mission culture à la Maison du Parc.



» La pollution lumineuse, plein feu sur les initiatives locales

Sur le territoire du Parc, les initiatives pour limiter la pollution lumineuse et réaliser des économies d'énergie ne manquent pas.



Des Villes et Villages Étoilés

En 2011, ce sont 4 communes qui ont obtenu la distinction « Villes et Villages Étoilés » Andard, La Bohalle, Gennes et Bourgueil. Le label délivré par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) récompense « les efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et de réduction de la pollution lumineuse ».

La nuit, extinction des feux !

Les bénéfices de l'extinction nocturne de l'éclairage urbain sont multiples : impact sur la santé et sur les animaux et bien entendu économie pour la collectivité ; l'éclairage représente 47% de la consommation d'électricité des communes et l'ADEME estime possible de réduire de 30% à 40% cette facture.

Cette initiative a été fortement encouragée par le Grenelle de l'environnement. Le Parc Loire-Anjou-Touraine a été le premier Parc à s'engager sur ce point dans sa charte votée en 2008.

Bourgueil éteint partiellement ses lumières

Bourgueil a engagé une démarche de fond qui se concrétise par l'obtention de 2 étoiles auprès de l'ANPCEN. L'initiative a été récompensée à l'occasion de la 9^{ème} édition du concours Eco-trophée par l'obtention du 2^{ème} prix, dans la catégorie « Energies - Maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables ». Le Parc a accompagné le lancement de la réflexion qui aboutit aujourd'hui à l'extinction de la quasi-totalité des lumières. Seul le centre reste éclairé après 23h30. Tous les nouveaux aménagements sont pensés pour optimiser l'éclairage. Pour Benoit BARANGER, conseiller municipal en charge du développement durable :

« L'objectif est de trouver un équilibre entre le noir complet et un éclairage utile pour la population. Par exemple, autour de certains ronds-points "sur éclairés", il est possible d'aller jusqu'à l'installation de catadioptrés. Très prochainement, avec Thierry BONNIN, le responsable de l'ANPCEN d'Indre-et-Loire, nous sensibiliserons les élus de la communauté de communes sur cette thématique afin de faire évoluer les mentalités. Depuis 4 ans, des animations sont organisées avec le rando club de Bourgueil, les astronomes du Saumurois et l'ANPCEN pour permettre aux habitants de comprendre les bénéfices de cette action et redécouvrir le ciel ! ».

Saumur expérimente le « noir total »

La ville de Saumur a décidé d'innover en étant la première de cette taille à expérimenter sur une durée d'un an l'extinction de l'éclairage public entre 1h00 et 6h00 du matin, depuis mars dernier. À la fin de cette période, la ville pourra en mesurer les bénéfices mais des économies d'éclairage de l'ordre de 50 000 € étaient d'ores et déjà prévues.

Découvrez à la fin de ce numéro, l'interview d'Isabelle Andrillon, conseillère municipale d'Andard qui témoigne de l'initiative menée par la commune.



» Actualités

» Les lauréats du 7^{ème} concours Eco-trophée 2012

Le 30 novembre dernier, le Parc remettait les prix de la 7^{ème} édition du concours Eco-Trophée. La journée consacrée à l'énergie a débuté le matin par la visite de la plateforme Anjou-Bois-Énergie à Cizay-la-Madeleine et du pôle énergétique de l'Abbaye de Fontevraud. L'après-midi s'est poursuivi avec le spectacle « Atmosphère, atmosphère » auquel ont assisté plus de 100 personnes. La cérémonie en fin de journée a distingué 3 lauréats dans chaque catégorie :

Dans la catégorie « Préservation du patrimoine naturel et respect des ressources » : 1^{er} prix Hôtel du Parc à Saumur : Rénovation d'un hôtel et obtention de l'Écolabel européen.

Dans la catégorie « Énergie – maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables » : 1^{er} prix Entreprise Thierry Boireau au Coudray-Macouard : Eco rénovation d'une grange du XVIII^{ème} siècle en habitation performante.

Dans la catégorie « Innovation sociale / Implication territoriale » :

1^{er} prix aequo GAEC Charrier Massoteau à Doué-la-Fontaine : Diversification de l'activité viticole bio par la création d'une offre pédagogique du primaire au lycée.
1^{er} prix aequo SARL Reines de Touraine à Rivrennes : Approvisionnement local et valorisation nationale d'un produit de tradition.

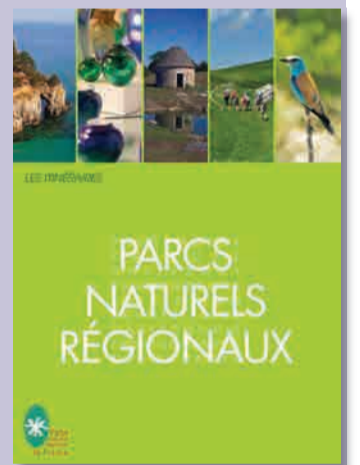
Tous les lauréats sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr

» Guide Itinéraires

Le Parc Loire-Anjou-Touraine a collaboré avec les 47 autres Parcs à l'édition du Guide Parcs naturels régionaux proposé par les Editions Itinéraires. Ce guide de presque 500 pages regroupe une variété d'informations sur les patrimoines et les richesses propres à chaque territoire. Plus de 800 photos invitent au voyage et au dépaysement.

Il constitue un cadeau de choix : en commandant dès aujourd'hui, vous bénéficiez d'une réduction de 20%.

Plus d'informations : <http://www.itimedias.fr/pnr/> ou auprès de Catherine Allereau, chargée de communication au Parc.



» Un nouveau site Internet pour le Parc



Le Parc propose depuis la rentrée un nouveau site Internet axé sur son action et la découverte des patrimoines. Parmi les nouveautés :

- un module dédié aux hébergements nature et patrimoine propose d'opérer une sélection par type d'hébergement, par zone géographique ou par capacité. Une fiche détaille chacun d'entre eux et renvoie vers leur site respectif.
- un site dédié à l'éducation au territoire pour relayer l'offre du Parc sur ce thème allant de la maternelle aux études supérieures.

RDV dès à présent sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr



Cinq questions à Isabelle ANDRILLON

Conseillère municipale en charge du développement durable à la Ville d'Andard



»» Votre commune a été labellisée Village Étoilé, pouvez-vous nous préciser les dispositions qui ont été prises (extinction de l'éclairage ...) ?

Andard a participé au concours national Villes et Villages Étoilés mis en place par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) en 2011.

Notre commune s'est vue attribuer 3 étoiles sur les 5 maximales (pour une durée de 2 ans).

J'ai été accompagnée dans ce projet par Jacques Dalibard (adjoint en charge de la voirie et des espaces verts) et Hervé Couronné (membre du Comité Développement Durable). Nous avons passé en revue, un à un,

les 273 points lumineux d'Andard et les avons classés par type de sources lumineuses, orientation des flux de lumière ...

Concrètement, nous coupons l'éclairage public en cours de nuit de 23h00 à 06h00. Nous n'avons que 14 points lumineux (sur les 273) qui restent allumés afin que les résidents de notre foyer logement puissent bénéficier de soins, même durant la nuit.

Par ailleurs, nous ne pratiquons plus la remise de prix aux maisons éclairées organisée dans certaines communes durant les fêtes de fin d'année.

»» Comment êtes-vous venus à ce choix ?

La correspondante locale de l'ANPCEN a pris contact avec nous afin de nous faire part de l'état de l'environnement nocturne d'une manière générale et des perspectives offertes par de nouveaux éclairages raisonnés. Nous avons par ailleurs prévu de changer quelques réverbères au sein de la commune,

il nous a donc paru naturel de nous intéresser à notre parc de points lumineux et de voir plus en détail ce que l'on pouvait améliorer.

Plus largement, ce fut l'occasion de faire un point sur notre consommation en terme d'énergie sur ce poste.

»» Avez-vous des éléments sur l'impact de ces mesures ?

Suite à notre dépôt de candidature au concours Villes et Villages Étoilés, l'ANPCEN nous a établi un bilan de notre éclairage public. Les économies sur notre facture d'électricité d'éclairage public grâce à l'extinction nocturne actuelle

est de 44,9 %. La consommation annuelle par habitant sur Andard est de 20,8 kWh (moyenne nationale : 91). Ces données nous mettent proche de l'obtention de 4 étoiles...

»» Pensez-vous poursuivre cette démarche ? Voire l'amplifier ?

Le 30 septembre 2011, le maire d'Andard (Gino Boismorin) signait une charte avec Paul Blu, le président de l'ANPCEN. Nous nous engageons ainsi, entre autre, à veiller à ce que « l'éclairage public

ou privé puisse être limité en intensité et en durée aux stricts besoins de la population et aux impératifs réels de la sécurité ». Nous sommes en constant éveil afin d'appliquer ce point.

»» Menez-vous des actions de sensibilisation auprès des habitants et avez-vous eu des échos de leur part suite à ces dispositions ?

Lors de cette signature de charte, nous avons fait venir une association d'astronomie qui a permis à quelques 70 andardais de découvrir le ciel étoilé via des télescopes, un défilé aux lampions au cours duquel nous avons pu admirer les astres qui s'offraient à nous ce soir-là... Nous sommes aussi dans le rappel constant de notre engagement via des articles dans notre journal communal (Andard infos) avec pour titre phare : Quand la pollution nuit, Andard agit !

Enfin, cette démarche a fait l'objet

d'une annonce publique aux vœux du maire en janvier 2012 et la remise d'un diplôme officiel par l'ANPCEN.

La valorisation est aussi passée par un suivi réalisé par 3 étudiantes en biologies de l'IUT d'Angers depuis la signature de la charte jusqu'à l'obtention des étoiles. Dans le cadre de ce projet tutoré, elles ont réalisé une vidéo qui est restée sur le site de notre commune durant plus d'un an et ont ainsi contribué à la vulgarisation de cette action et accompagné la prise de conscience de nos habitants.

»» Education au territoire

218 classes concernées par le programme d'éducation au territoire

En partenariat avec les régions Centre et Pays-de-la-Loire, le Parc accompagne les projets éducatifs des enseignants de la maternelle au lycée.

Depuis 15 ans, il s'appuie sur des acteurs locaux pour proposer, à l'ensemble des établissements scolaires du territoire, des animations autour des patrimoines et de l'environnement.

Un réseau d'intervenants

6 associations éducatives référentes et 20 acteurs de la culture, des patrimoines, de la santé ou de l'agriculture interviennent auprès des élèves, en classe, autour de l'école ou sur des sites naturels ou patrimoniaux.

Grâce avec ces interventions, les enseignants abordent différemment les programmes scolaires en permettant aux élèves de découvrir leur environnement proche. Les thèmes des projets reflètent les spécificités du territoire et les actions du Parc : la forêt, le jardin, le paysage, les patrimoines, l'énergie...

« L'affaire chauve-souris »

Pour favoriser la découverte de leur environnement proche, les enfants sont par exemple invités à partir à la rencontre des chauves-souris. Intitulée « l'affaire chauve-souris », l'animation est proposée à l'ensemble des écoles du Parc. La LPO intervient 4 demi-journées en classe puis, en fin d'année scolaire les élèves font découvrir à leurs parents cet animal méconnu lors d'une sortie nocturne.

Pour la rentrée 2012/2013, 218 classes bénéficieront d'interventions organisées et subventionnées par le Parc, soit plus de 5000 enfants et jeunes concernés !

»» Tourisme

Domicile adoré, grand thème de l'année 2013 Bien chez soi à la Maison du Parc !

En 2013, la Maison du parc vous donne rendez-vous pour une série d'animations et d'expositions originales sur le thème du « Domicile adoré ». Venez découvrir l'habitat qui vous ressemble dès le mois de mars avec l'exposition « La cabane, maison rêvée ? »

Le Parc abordera la question de l'habitat sain du 1er juin au 29 septembre. Vous pourrez notamment parcourir quelques pièces de la maison et vous inspirer des conseils donnés pour améliorer votre intérieur.

Enfin l'année s'achèvera dans d'autres pays du monde avec « Eco-construire et éco-habiter dans le monde ». Exposition présente du 5 octobre au 11 novembre.

A l'occasion de chacune des expositions, des animations seront proposées au public. Parmi lesquelles : venir construire une cabane en osier vivant ou fabriquer ses produits ménagers.

Tout au long de l'année, en famille, le public pourra profiter de la Maison du Parc pour venir réaliser des petits objets ou des jeux. Un établi et quelques outils permettront de



passer un moment convivial et de repartir avec sa réalisation. Dès mars, il sera possible d' « imaginer et colorier sa cabane » et de construire un nichoir.

Tous les rendez-vous et animations proposés sont à retrouver sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr

La Maison du Parc fait son bilan

La Maison du Parc a clôturé sa saison touristique 2012. Le premier bilan s'annonce déjà très positif. On note une hausse globale de la fréquentation sur la période mars/novembre (+33% soit plus de 19700 personnes) et une augmentation des contacts avec le personnel de l'accueil (+28%). Globalement le thème 2012 axé autour des chauves-souris s'est avéré

particulièrement attrayant pour le public. Les « P'tits ateliers » activités manuelles proposées en lien avec l'exposition ont bien fonctionné et entraîné des retombées positives sur la boutique. « Le public trouve à la Maison du Parc les articles thématiques

qu'il cherche. Les récentes animations organisées pendant le mois de novembre ont d'ailleurs permis de vendre des objets « chauves-souris », jeux, mobiles ou bien gîtes. À la même époque l'année dernière les ventes étaient bien moindres » se félicite Christèle Bulot, responsable de la Maison du Parc. Pour la nouvelle saison, la Maison du Parc devrait poursuivre ces rendez-vous ponctuels autour d'une grande thématique : l'habitat sain.

»» Energies

Le Parc, lauréat d'un appel à projet ADEME-Région Centre

Le Parc figure parmi les 4 lauréats de l'appel à projets mené par l'ADEME et la région Centre. Les actions menées s'articuleront autour de :

- Le Plan climat et la sensibilisation des habitants.
- La mobilité et notamment à destination des publics en situation de précarité.
- L'agriculture et les circuits courts.
- Les énergies renouvelables.

Le Plan climat, mis en place en 2007, sera évalué et fera l'objet d'un retour d'expérience pour les autres territoires engagés dans des démarches similaires.

Dans le cadre de cette convention, les acteurs locaux (entreprises, collectivités ou associations) pourront bénéficier d'un financement à hauteur de 10% pour des réalisations menées dans le cadre des énergies renouvelables, des diagnostics énergétiques, des projets de mobilité ou des Plans de déplacements entreprise. Pour bénéficier de cette subvention, l'acteur s'engage à être un partenaire du Parc dans la mise en œuvre du Plan climat.

Cette convention vient en complément du contrat d'objectif territorial mené en région Pays-de-la-Loire sur la réhabilitation thermique et l'urbanisme.

Plus d'informations : Florence Busnot-Richard, chargée de mission énergie au Parc.

Document édité avec le soutien financier de



Région Centre



L'écho du Parc

Directeur de publication : Jean-Michel MARCHAND - Co-Directeur de publication : Loïc BIDAULT

Directeurs de rédaction : Catherine ALLEREAU, Céline BLANC

Conception-Impression : Loire Impression, Saumur

Document imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales.

N°ISSN : 1778 - 8498 - Dépôt légal : en cours

Crédits photos : Mairie d'Andard, Claude Bourdais, PNRLAT (Michel Mattéi, Emmanuelle Crépeau, Catherine Allereau)



Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU

Tél : 02 41 53 66 00 Fax : 02 41 53 66 09

courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr Site Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Partenaire référent



VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL



Parc naturel régional Loire Anjou Touraine